

CATÉGORIE	FONCTION OU ORGANISME	NOM	PRÉSENCE	
			Oui	Non
Voisinage	St-André-d'Argenteuil	Monique Rémillard	X	
	St-André-d'Argenteuil	Louise Melançon	X	
	Lachute	Vacant	N/A	
	Mirabel	Luc Chalifoux + invité	X	
Milieu municipal	MRC d'Argenteuil	<i>Vacant</i>	N/A	
	Ville de Lachute	Aline Gravel	X	
	Ville de Mirabel	Jérôme Duguay	X	
Groupes environnementaux	SOS-Déchets	Mathieu Ouellet (Président du Comité)	X	
Industrie (eaux embouteillées)	Naya	Denis Bigand		X
Secteur récréatif		Jean-Pierre Miner		X
Secteur agricole		Claude Goyer	X	

RIADM :

- Pierre Arseneault, Directeur général et secrétaire-trésorier

WM :

- Marc-André Desnoyers, directeur régional, lieu d'enfouissement de Lachute
- Ann Claire Caillaud, spécialiste en protection de l'environnement

EDL :

- Yves Thériault, directeur régional – Canada, centrale Lidya

ENGLOBE :

- Richard Mucienko, chef des opérations, site de Lachute, Englobe
- Jean-Christian Brisson, directeur régional, centre de traitement de sol et de la biomasse – région de Montréal et Ouest du Québec

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :

- Alex Craft, animateur
- Virginie Lefebvre, responsable du compte rendu

RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE ET DU COMITÉ DE SUIVI DES ODEURS
Lieu d'enfouissement technique de Lachute
Salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Lachute, 380 rue principale, Lachute, QC, J8H 1Y2
7 décembre 2023, à partir de 19h

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la rencontre du 14 septembre 2023
3. Actions de suivi
 - 3.1. Revenir sur le type de matière compostables permises sur la plateforme du bas par rapport à celle du haut (Englobe)
 - 3.2. Revenir sur l'impact des précipitations sur les charges dans le lixiviat
 - 3.3. Revenir sur la vitesse d'écoulement des eaux
 - 3.4. Revenir sur les changements d'intérêt qui résultent du nouveau CA
4. Présentation thématique sur les biogaz (EDL)
 - 4.1. Vue d'ensemble – gestion des biogaz au site
 - 4.2. Présentation/bilan des opérations chez EDL
 - Suivis - têtes de puits et stations de pompage
 - Bilan de la valorisation et de l'utilisation de la torchère
 - Échantillonnage annuel aux torchères
 - Évaluation de la production annuelle de biogaz
 - 4.3. Suivis environnementaux reliés aux biogaz
 - Niveaux d'eau et concentrations de méthane - puits de surveillance
 - Bâtiments et installations
 - Suivi des relevés des émissions surfaciques
 - Campagnes été et automne 2022
 - Bilan annuel
5. Centrale électrique (EDL)
6. PGMR
7. Fonds de post-fermeture (RIADM)
8. Bilan du tonnage (WM)
9. Faits saillants - suivi des opérations (août, septembre, octobre 2023)

- 9.1. WM
- 9.2. Englobe
- 9.3. EDL (traité après le point 5)

10. Faits saillants – suivi environnemental (août, septembre, octobre 2023)

11. Faits saillants – suivi des signalements, des événements nuisibles et des visites du MELCCFP (août, septembre, octobre 2023)

12. Calendrier annuel 2023
 - 12.1. Identification des dates
 - 12.2. Thèmes de la rencontre de mars 2023

13. Varia

14. Levée de la réunion

**COMITÉ DE VIGILANCE ET COMITÉ DE SUIVI DES ODEURS
LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE LACHUTE
POINTS DE SUIVI**

Date de la réunion	Action	Responsable	Complété le	Commentaires
7 décembre 2023	Valider les contributions de Mme Fairweather depuis 2004 et proposer un texte pour la souligner.	WM	À venir	
7 décembre 2023	Quelles sont les solutions si les émissions de composés organiques autre que le méthane sont plus élevées que la norme de 20 ppmv?	EDL	À venir	
7 décembre 2023	Prévoir un point de suivi statutaire sur les avancements de l'usine de traitement des eaux en décembre 2024	WM	À venir	
7 décembre 2023	Inviter Annie Lefebvre à présenter sa démarche pour le nouveau CA	WM	À venir	
7 décembre 2023	Faire un bilan 2023 du tonnage et du volume.	WM	À venir	
7 décembre 2023	Vérifier la notion du 500 000 tonnes assujetties et non assujetties dans le nouveau CA	WM	À venir	
14 septembre 2023	Revenir au Comité sur le type de matières compostables permises sur la plateforme du bas par rapport à celle du haut (distinction au niveau des autorisations – par Englobe).	Englobe	7 décembre 2023	

14 septembre 2023	Revenir au Comité sur l'impact des précipitations (abondantes à l'été 2023) sur les charges dans le lixiviat.	WM	7 décembre 2023	
14 septembre 2023	Revenir au Comité sur les changements d'intérêt qui résultent du nouveau CA.	WM	7 décembre 2023	
14 septembre 2023	Revenir au Comité sur la vitesse d'écoulement des eaux.	WM	7 décembre 2023	
14 septembre 2023	Aviser le comité lorsque les travaux de raccordements des puits verticaux qui entraînent des odeurs seront terminés.	WM	À venir	
14 septembre 2023	Revenir au Comité sur la proportion de la plateforme de compostage du haut utilisée.	Englobe	À venir	
14 septembre 2023	Revenir au comité lorsque la décision sera prise sur la technologie utilisée pour la nouvelle usine de traitement des eaux	RIADM	À venir	
8 juin 2023	Revenir au comité sur le pourcentage de matériel (non acceptable) rejeté dans le compost.	Englobe	14 septembre 2023	
8 juin 2023	Revenir au Comité sur l'utilisation prévue de l'espace où est situé la plateforme de compostage du bas.	Englobe	À venir	Lorsqu'une décision sera prise, le Comité sera notifié.
23 mars 2023	Réflexion sur l'élargissement du membership du Comité de Vigilance Réflexion sur la tenue d'une rencontre d'information/journée porte ouverte.	RIADM	À venir	Le sujet sera discuté lors de l'organisation de la prochaine porte ouverte prévue en 2024.

Annexe 3

Tableau des actions de suivi

23 mars 2023	Retour sur les pistes de solutions long terme du traitement des eaux et sur l'échéancier (MAJ T1-2023) Valider la possibilité de partager au comité la solution long terme choisie aussitôt une décision prise.	RIADM	14 septembre 2023	L'annonce de la construction d'une nouvelle usine de traitement a été fait le 14 septembre 2023
23 mars 2023	Lorsque certaines opérations peuvent entraîner un trafic de camions beaucoup plus élevés qu'à l'habitude, en aviser préalablement le comité et la communauté avoisinante.	WM	En continu	
8 décembre 2022	Lors de l'obtention de chacune des deux parties du CA (travaux et opérations) en faire parvenir une copie au comité au moins une semaine avant la rencontre de comité.	WM	Travaux = 23 mars 2023 ; Opération = 14 septembre 2023	Les deux CA ont été obtenus
8 décembre 2022	Lorsque des documents importants sont envoyés au membre du comité, les envoyer plus d'une semaine avant la rencontre de comité	WM	En continu	Il a été demandé d'envoyer tout document substantiel au moins une semaine avant la rencontre de comité pour laisser le temps aux membres d'en prendre connaissance.



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DE NOS VIES



Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Lachute

Réunion régulière
7 décembre 2023



Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour et du compte rendu
- Actions de suivi
- Présentation thématique sur les biogaz (EDL / WM)
- Centrale électrique (EDL)
- PGMR (RIADM)
- Fonds de post-fermeture (RIADM)
- Bilan du tonnage (WM)
- Faits saillants – suivi des opérations (août, sept., oct.)
- Faits saillants – suivi environnemental (août, sept., oct.)
- Suivi des signalements, des événements nuisibles et des visites du MELCCFP
- Calendrier annuel 2024
- Varia



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes

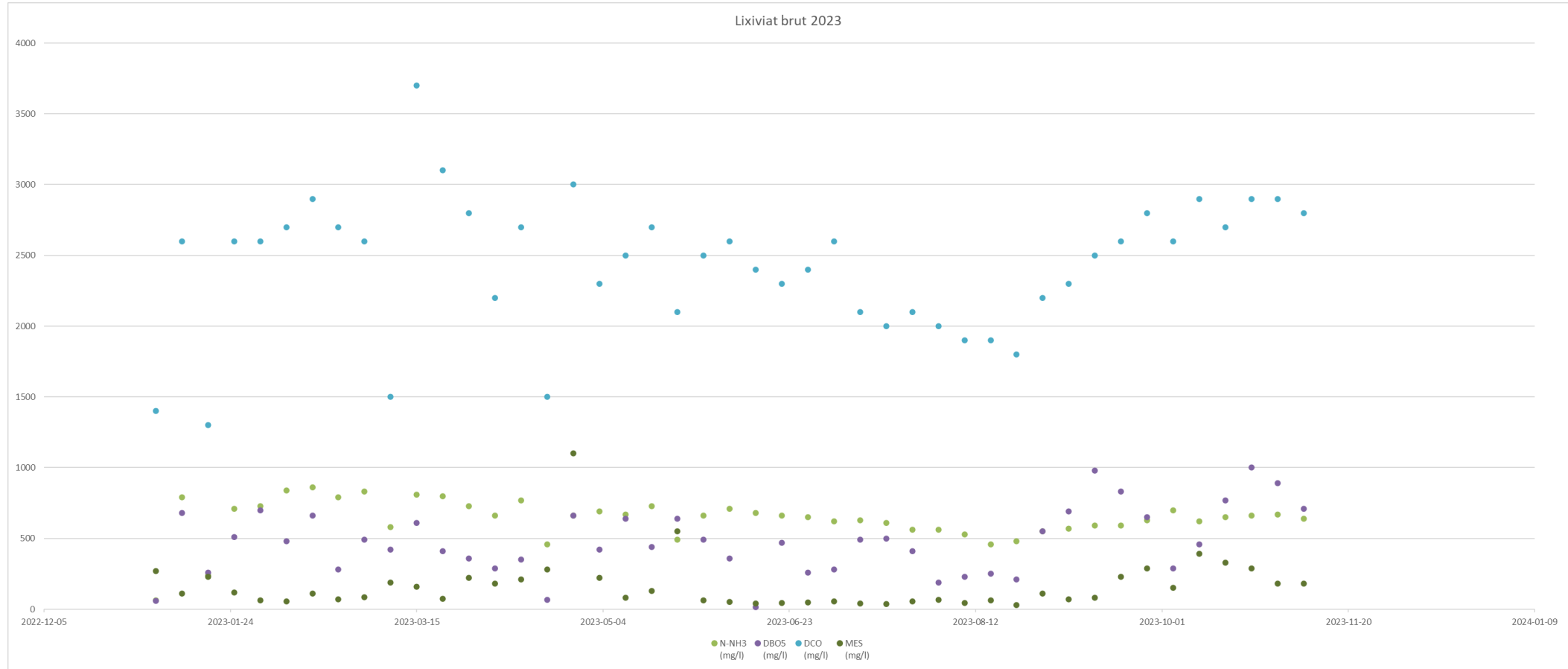
L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DE NOS VIES



Actions de suivi

Actions de suivi – Revenir sur le type de matière compostables permises sur la plateforme du bas par rapport à celle du haut (Englobe)

Actions de suivi – Revenir sur l'impact des précipitations sur les charges dans le lixiviat



Actions de suivi – Revenir sur la vitesse d'écoulement des eaux

- Vitesse d'écoulement des eaux : environ 25 m/an

Actions de suivi – Revenir sur les changements d'intérêt qui résultent du nouveau CA

Exploitation de la première cellule (IV-1) de la 3^e phase dédiée à l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique, nommé phase IV, pour un volume d'enfouissement total de 500 000 tonnes métriques.

La date de fin d'exploitation de cette première cellule (IV-1) de ladite 3^e phase est fixée au 14 septembre 2024.

En tout temps, les eaux rejetées vers les installations de la Régie d'assainissement des eaux usées de Chatham/Lachute devront respecter les normes et conditions suivantes :

- Charge hydraulique journalière maximale : 1 200 m³/jour, répartie comme suit :
 - 900 m³/jour pompés vers le réseau d'égout municipal;
 - 300 m³/jour dirigés par camionnage.
- Charge d'azote ammoniacal : 140 kg/j.

Le pompage des eaux vers le réseau d'égout municipal devra cesser en période de débordement ou de surverse.



Présentation thématique sur les biogaz

Gestion des biogaz – Vue d’ensemble

- Les biogaz sont générés par la décomposition des matières organiques dans les cellules
- Principalement composés de méthane et de gaz carbonique
- Depuis 2009, le règlement exige que l’ensemble des biogaz soient captés, puis détruits (brûlés ou valorisés).

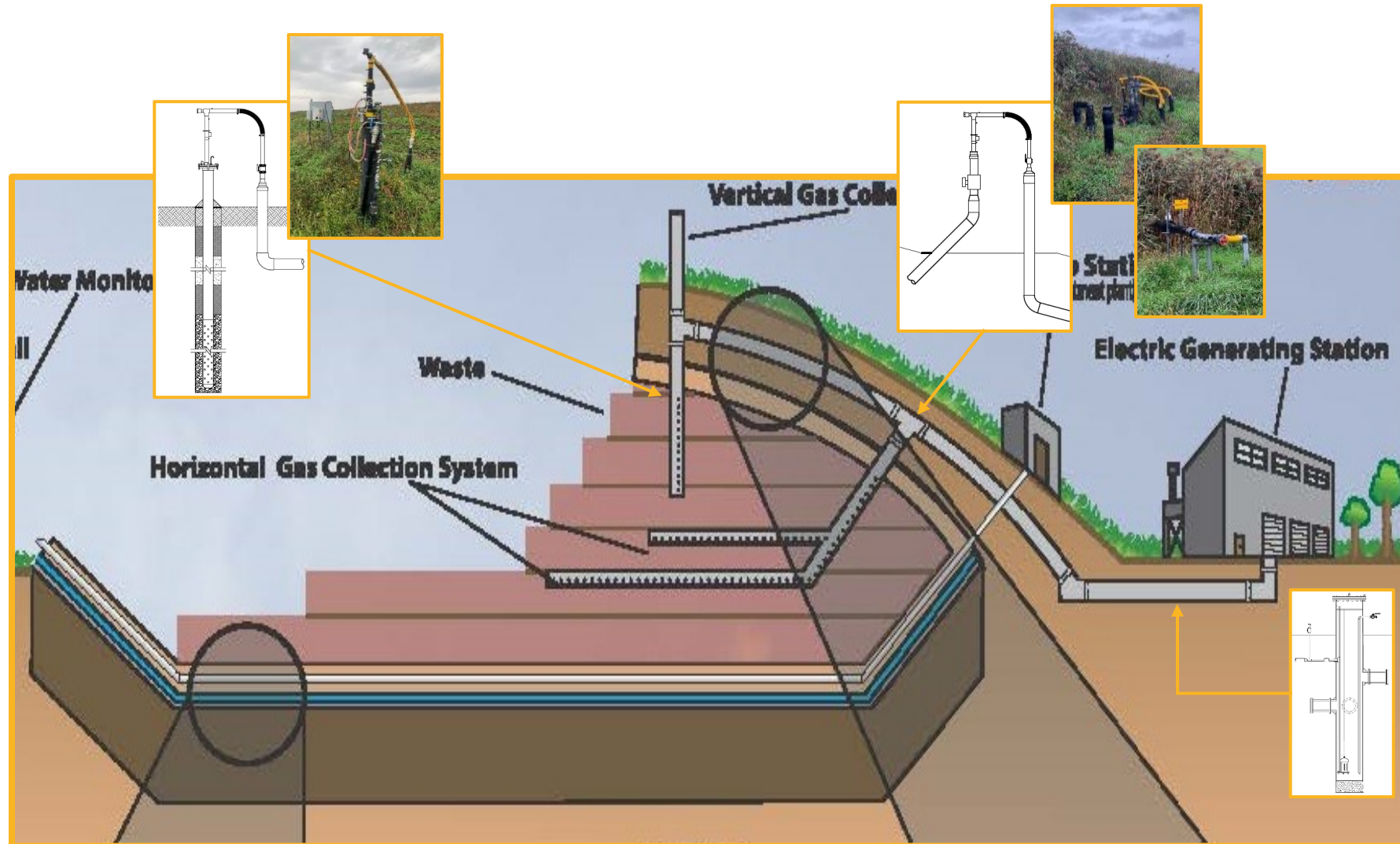
RIADM	EDL	WM	Englobe
<ul style="list-style-type: none">• Lien entre les partenaires et le Ministère de l’environnement	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement et entretien du réseau de captage• Gestion des biogaz (valorisation et/ou combustion)	<ul style="list-style-type: none">• Suivis environnementaux• Construction des tranchées horizontales	N/A



La gestion des biogaz au LET Lachute

Yves Thériault, 7 décembre 2023

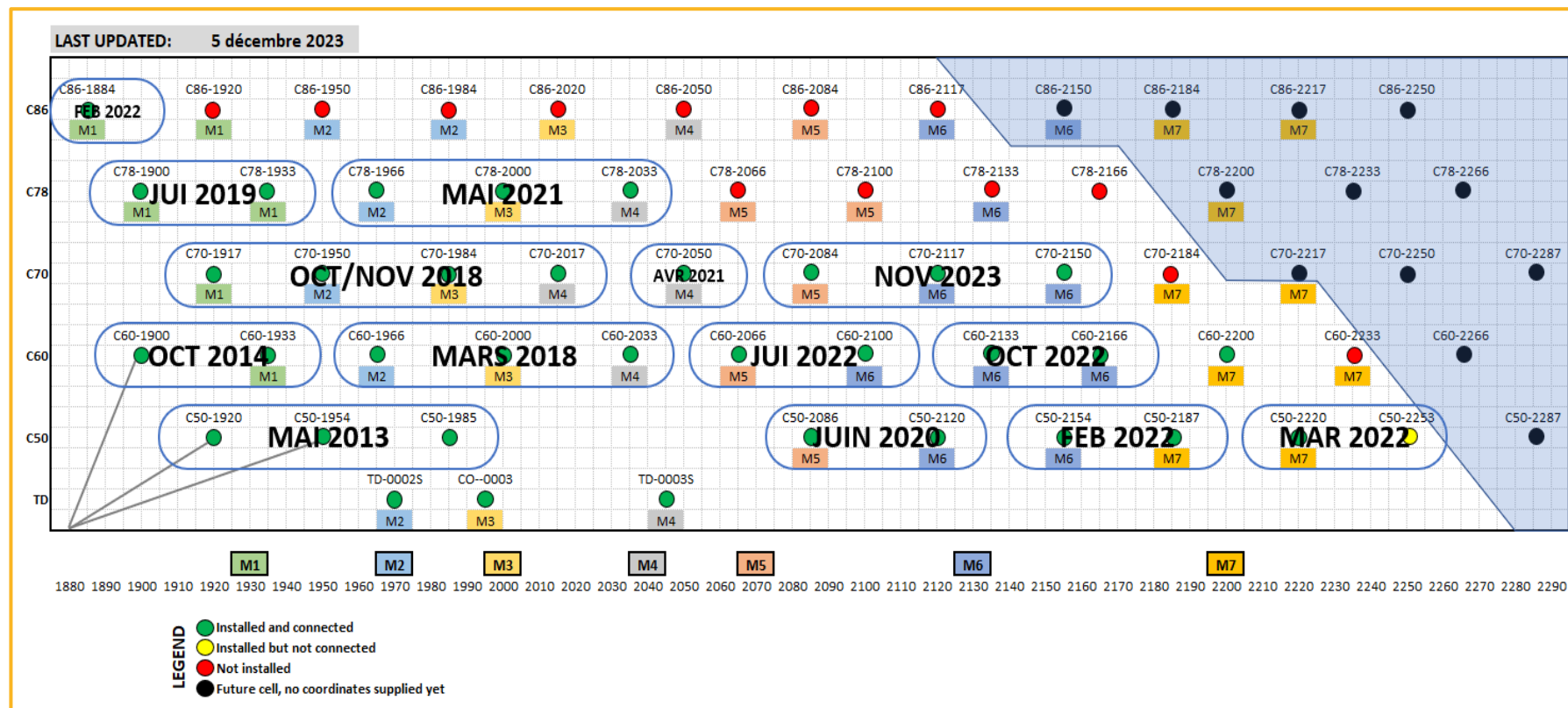
Captation et valorisation du biogaz



Puits de captation – vue aérienne



Puits horizontaux – vue de coupe



Échantillonnage



Canal	Ajusté	Initiale	Précédente	Unité
CH4	13.8			%
CO2	18.0			%
O2	10.9			%
NO	27			ppm
H2S	59			ppm
Elé	57.3			%
Statique	-9.37			H2O
Diff.	-0.007			H2O
Temp	114.6			°F
Débit	0.0			SCFM
Secteur	0.0			eSST

ID Suivant Action spéciale Flow all



Échantillonnage



Échantillonnage



Points d'échantillonnage

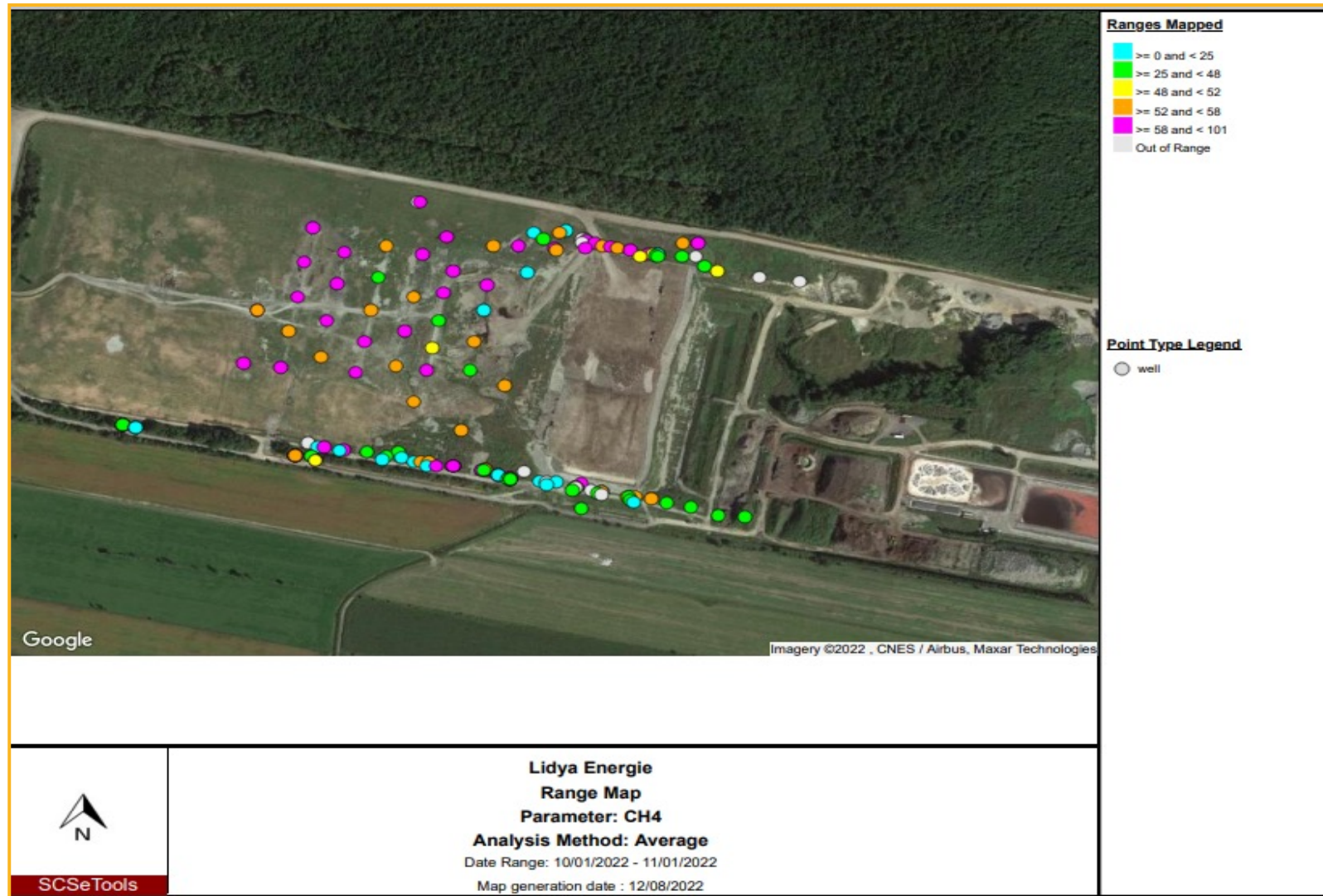


Rapports et suivi

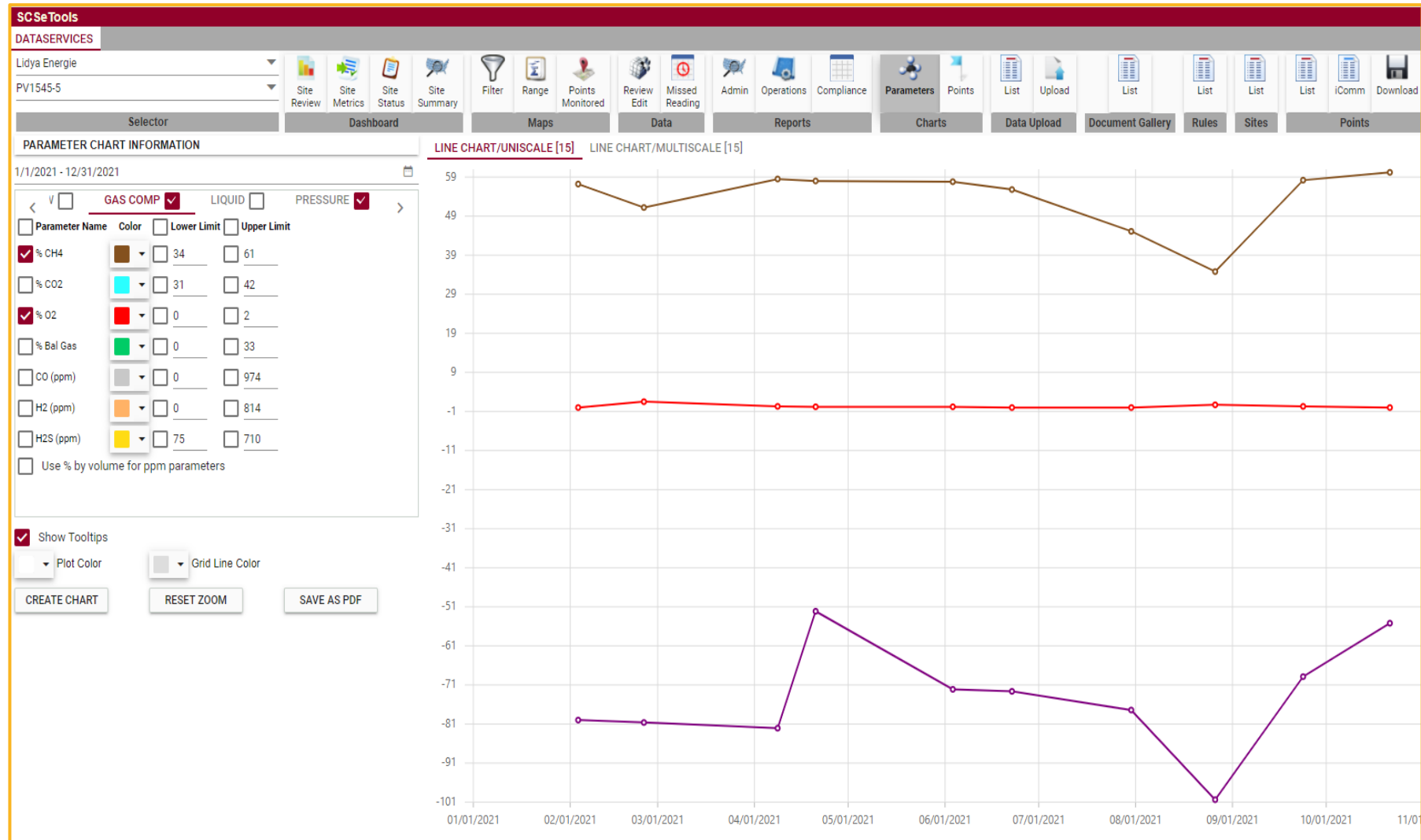


LECTURE MENSUELLE DES PUIES										
LIDYA ENERGIE, 6985 ch. Des Sources, Lachute, QC										
MOIS: octobre 2023										
Monitoring Point	Date / Time	CH4 (%)	CO2 (%)	O2 (%)	Balance (%)	Temperature (F)	Adj. Stat.		Notes	
							> 5%	> 0 (positive)		
							Pressure ("H ₂ O)	Vacuum ("H ₂ O)		
C141650N	2023-10-27 10:10	58.6	40.9	0.5	0	59.1	-51.24	-54.82		
C50-1920	2023-10-31 10:35	22.2	16.2	11.7	49.9	48.1	-28.41	-51.46	Valve fermée	
C50-1954	2023-10-31 10:40	62.2	33.9	0.8	3.1	51.6	-48.45	-49.21		
C50-1985	2023-10-31 10:46	0	0.1	17.1	82.8	50.2	-0.08	-49.02	Valve fermée	
C402056N	2023-10-31 12:16	61.8	35.9	0	2.3	113.7	-51.67	-51.87		
C50-2086	2023-10-20 11:45	45.1	35.5	0.4	19	106.1	-1.82	-51.32		
C502086N	2023-10-31 12:05	43.5	36.3	0	20.2	114.7	-44.28	-53.37		
C50-2120	2023-10-31 11:03	23.5	26.2	0.7	49.6	56	-0.86	-51.64		
C502120N	2023-10-31 11:53	55.7	40.5	0.4	3.4	64.7	-4.27	-52.93		
C50-2154	2023-10-20 11:03	30.3	30.2	1.4	38.1	104.9	-0.44	-50.21		
C502154N	2023-10-31 11:41	25.1	29.5	0	45.4	71.2	-21.87	-53.61		
C50-2187	2023-10-20 09:19	29.9	28.6	4.4	33.4	94.3	-0.62	-51.03		
C502187N	2023-10-31 11:28	34.2	33.9	4.5	27.4	56.1	0.09	-54.1	Valve fermée	
C50-2220	2023-10-20 09:09	42.8	56.9	0.3	0	77.1	-0.45	-50.98		
C502220N	2023-10-31 11:13	21.2	26.7	11.3	40.8	57.9	-0.01	-53.33	Valve fermée	
C60-1855	2023-10-31 09:16	53.1	37.6	1.4	7.9	39.3	-51.22	-51.2		
C60-1900	2023-10-31 10:26	58.7	36.1	0.4	4.8	52.9	-5.15	-51.48		
C601900N	2023-10-27 10:57	44.6	30.8	5.1	19.5	62.5	-15.34	-54.29	Valve fermée	
C60-1933	2023-10-23 15:08	58.4	41.6	0	0	78.4	-47.95	-47.95		
C602056N	2023-10-27 11:00	57.8	41.8	0.4	0	86.1	-41.38	-53.41		
C60-1966	2023-10-23 14:00	58.2	41.2	0.6	0	66.7	-46.33	-46.75		
C60-2000	2023-10-23 12:08	19	6.3	12.8	61.9	54.2	-14.3	-43.61	Valve fermée	
C602000N	2023-10-30 11:41	5	7	14.6	73.4	46.2	-0.22	-55.12	Valve fermée	
C60-2033	2023-10-23 11:56	9.3	3.2	15.3	72.2	50.3	-11.31	-43.19	Valve fermée	
C602033N	2023-10-30 13:13	55.5	38.3	0.1	6.1	82	-41.3	-40.24		
C60-2066	2023-10-23 08:31	57.6	41.8	0.6	0	112.1	-32.86	-34.63		
C602066N	2023-10-31 12:09	34.2	33.5	0.8	31.5	65	-17.4	-56.97		
C60-2100	2023-10-20 11:33	1.4	2	15.9	79.7	70	-24.83	-48.96	Valve fermée	
C60-2133	2023-10-20 11:23	46.4	39.8	0	13.8	127.1	-16.2	-53.47		
C602133N	2023-10-31 11:47	3.8	6.9	15.7	73.6	37.8	-3.52	-53.41	Valve fermée	
C60-2166	2023-10-20 11:00	1.2	13.4	13.8	71.6	66.6	-0.22	-49.32	Valve fermée	
C602166N	2023-10-31 11:35	54	41.6	0.6	3.8	113.5	-14.21	-64.33		
C60-2200	2023-10-20 09:16	47.7	41.8	0	10.5	96.4	-3.07	-48.83		
C602200N	2023-10-31 11:22	44.8	39	0	16.2	51.2	-4.71	-54.21		
C70-1863	2023-10-31 08:44	56.9	42.8	0.3	0	49.3	-52.85	-52.91		
C70-1884	2023-10-31 09:23	57.1	40.5	0.3	2.1	70.3	-52.1	-52.05		
C70-1917	2023-10-31 10:53	53.7	40.3	0.9	5.1	51.7	-50.47	-50.46		
C70-1950	2023-10-23 14:07	58.7	41.3	0	0	67.9	-46.87	-46.93		
C70-1984	2023-10-23 13:46	58.8	38	1.1	2.1	65.1	-46.44	-46.34		
C701984N	2023-10-30 11:47	50.1	38.4	0.2	11.3	78.2	-34.38	-56.49		
C70-2017	2023-10-23 11:59	59.3	38.6	2.1	0	50.2	-42.37	-43.43		
C70-2050	2023-10-31 11:43	55.9	44	0	0.1	58.5	-44.24	-44.46		
C702050N	2023-10-31 12:13	56.9	40.9	0.6	1.7	107	-44.82	-55.49		
C78-1800	2023-10-31 08:10	56.3	43.7	0	0	65	-52.61	-52.63		
C78-1833	2023-10-31 08:13	54.6	44.9	0.5	0	55.5	-52.89	-52.78		
C78-1866	2023-10-31 09:21	62.9	33.9	0.3	2.9	67.7	-51.71	-52.15		
C78-1900	2023-10-31 10:57	0	0.1	16.9	83	34.8	-11.62	-50.66	Valve fermée	
C78-1933	2023-10-23 15:11	5.9	4.4	15.2	74.5	67.2	-1.57	-47.98	Valve fermée	
C78-1966	2023-10-23 14:03	55.7	44.3	0	0	95.5	-40.36	-44.49		
C781966N	2023-10-30 11:20	57	42	0	1	38.5	-50.38	-51.79		
C78-2000	2023-10-23 12:12	54.9	44.6	0.6	0	59.9	-19.34	-43.59		
C782000N	2023-10-30 11:52	24.7	28.6	0.5	46.2	51.1	-4.42	-56.18		
C78-2033	2023-10-23 11:48	55.2	44.8	0	0	73.6	-3.48	-44.49		
C782033N	2023-10-31 12:20	46.2	36.8	0.4	16.6	92	-2.95	-53.76		
C80-1635	2023-10-31 07:41	59.7	39.9	0.3	0.1	30.9	-54.25	-54.25		
C86-1684	2023-10-31 07:45	58.9	41.1	0	0	50.7	-53.61	-53.68		
C86-1717	2023-10-31 07:54	55.5	40.5	0.7	3.3	39.7	-53.54	-54.08		
C86-1784	2023-10-31 09:05	55.9	43.5	0	2.6	47.4	-51.16	-51.13		
C86-1817	2023-10-31 09:27	53.2	44.1	0	2.7	79.2	-51.96	-51.95		
C86-1884	2023-10-23 15:17	57.7	40.6	0	1.7	71.7	-4.34	-48.71		
C861884N	2023-10-27 10:33	37.8	32.7	1.8	27.7	60.1	-4	-56.66		
CB-1754	2023-10-31 08:02	57.3	42.7	0.1	0	54.1	-51.74	-51.8		

Analyses



Analyses



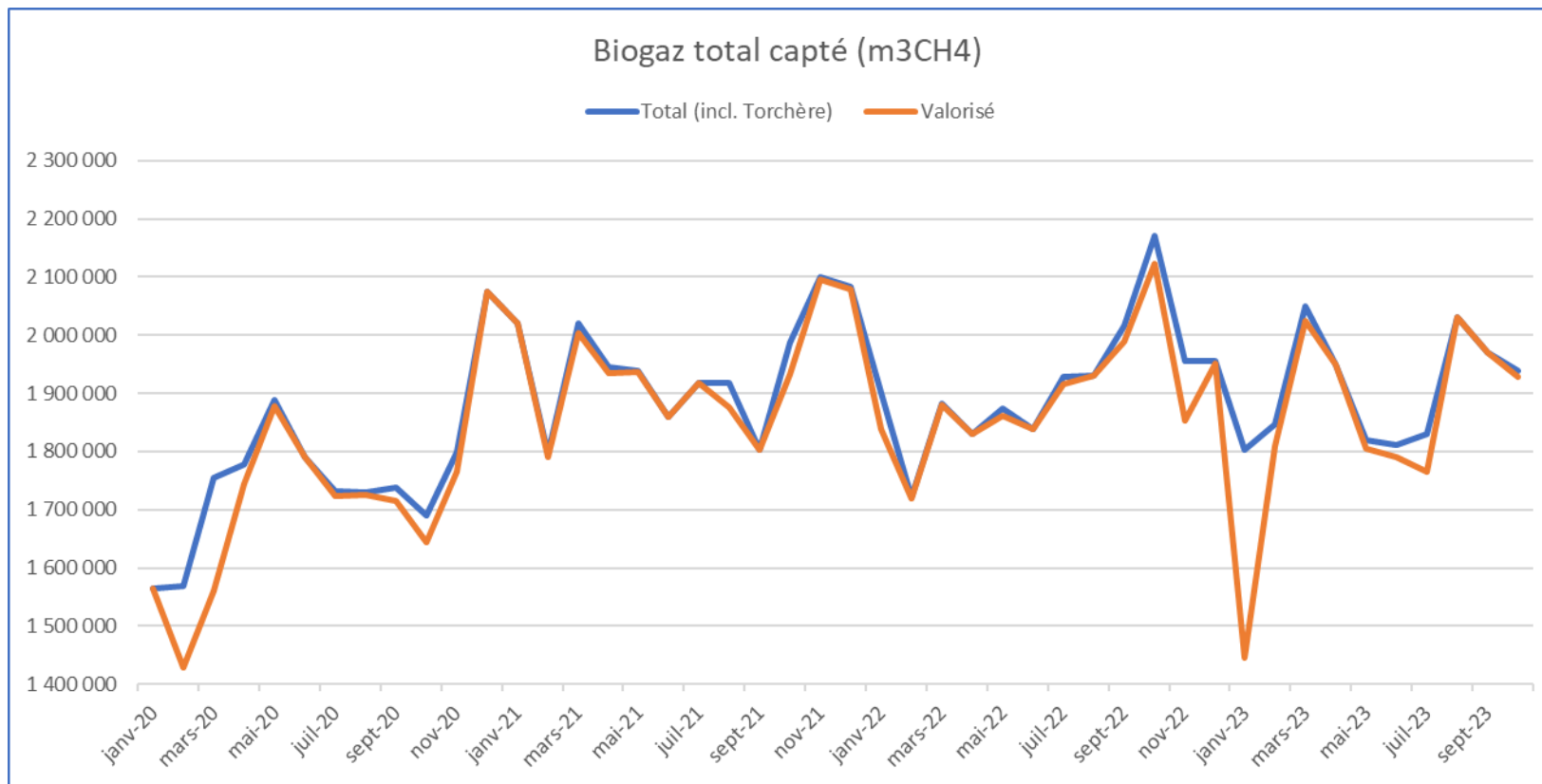
Captation du biogaz



Volume de biogaz traité au LET de Lachute (m³CH₄)

	2023		2022		2021		2020	
	VALORISÉ	TORCHÈRE	VALORISÉ	TORCHÈRE	VALORISÉ	TORCHÈRE	VALORISÉ	TORCHÈRE
Janvier	1 446 073	356 921	1 839 064	62 196	2 020 040	425	1 564 390	870
Février	1 808 691	37 762	1 719 639	930	1 790 086	7 017	1 429 243	140 159
Mars	2 024 462	25 705	1 881 291	432	2 004 541	15 939	1 559 641	194 649
Avril	1 949 107	44	1 831 071	50	1 934 737	9 822	1 744 539	32 608
Mai	1 804 260	16 064	1 862 192	12 578	1 936 874	2 991	1 878 555	10 190
Juin	1 790 913	20 513	1 839 483	0	1 859 384	0	1 790 752	0
Juillet	1 765 213	64 061	1 916 605	12 007	1 917 670	37	1 723 653	7 858
Août	2 031 553	0	1 930 922	365	1 876 654	41 094	1 725 630	3 822
Septembre	1 970 530	42	1 988 486	27 221	1 802 290	0	1 715 098	22 780
Octobre	1 927 508	11 869	2 123 818	47 960	1 933 263	52 950	1 643 690	46 402
Novembre			1 853 950	101 711	2 096 304	3 919	1 764 930	34 144
Décembre			1 950 450	6 065	2 079 660	2 942	2 075 233	382
TOTAL	18 518 310	532 981	22 736 971	271 515	23 251 503	137 136	20 615 353	493 866
		19 051 291	23 008 486		23 388 639		21 109 219	

Captation du biogaz





RAPPORT D'ÉCHANTILLONNAGE R21-047-2v2 WSP POUR LYDIA ÉNERGIE

1365B, rue Volta, Boucherville (Québec), J4B 7H5
Téléphone : (450) 449-9119
Télécopie : (450) 449-1489
www.gatechno.com

Document confidentiel à l'usage exclusif de WSP pour Lydia Énergie
R21-047-2v2

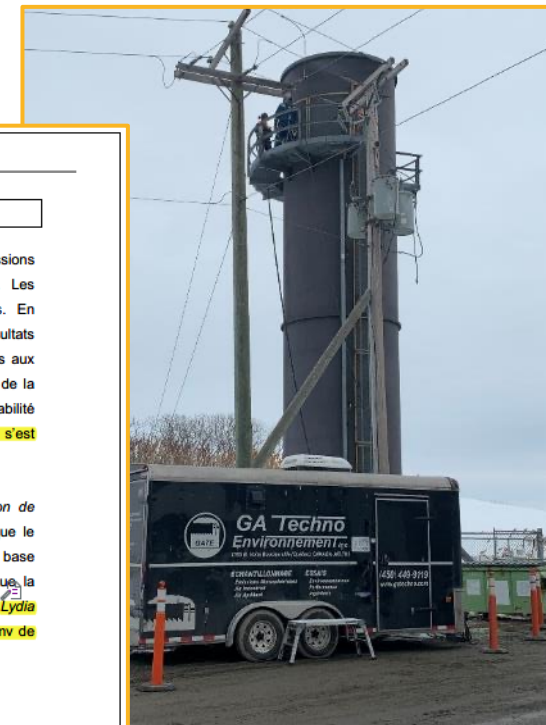
GA Techno Environnement

4 Conclusion

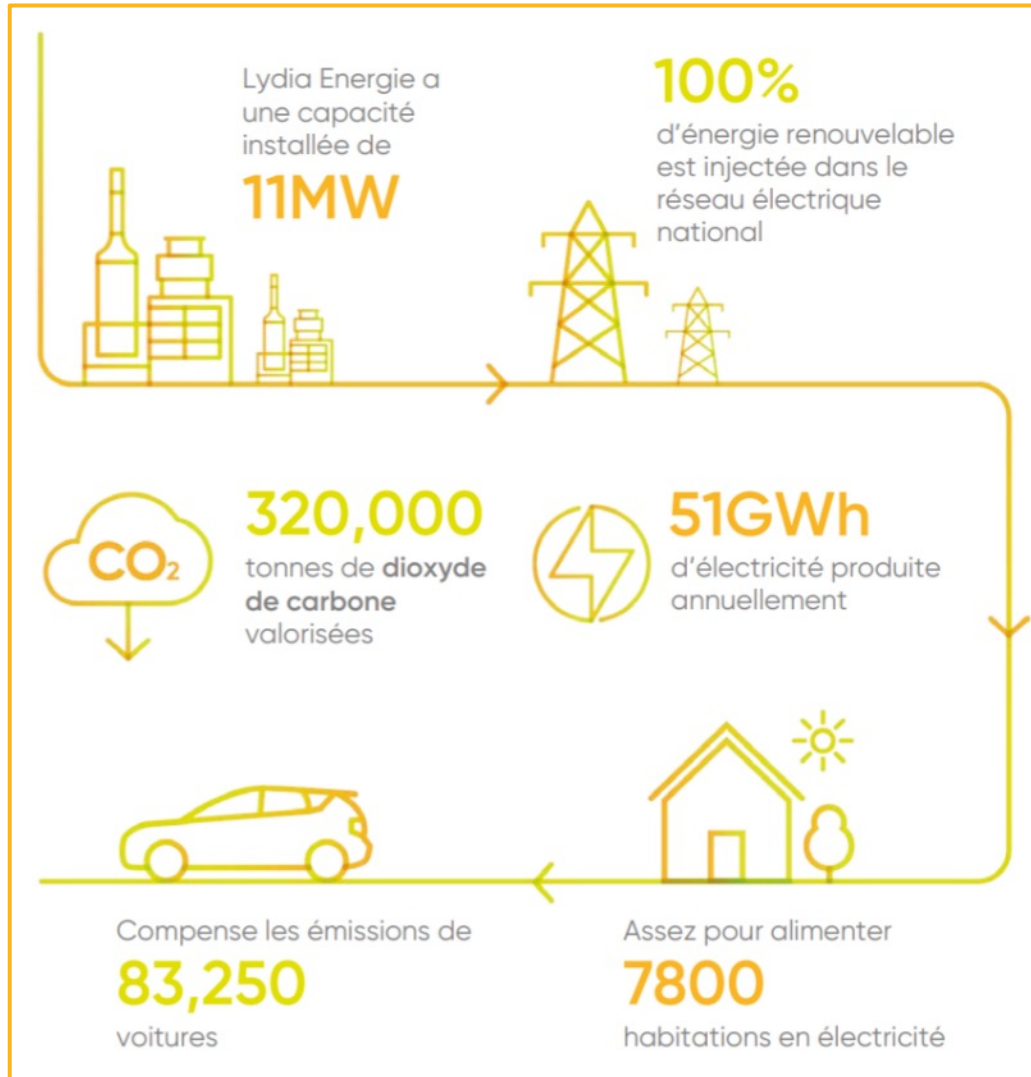
L'objectif de cette campagne d'échantillonnage était d'évaluer les émissions atmosphériques de la torchère du site d'enfouissement de Lydia Énergie. Les prélèvements ont été effectués conformément aux méthodologies prescrites. En respectant les méthodologies et les procédures d'échantillonnages exigées, les résultats indiqués dans ce rapport sont valides et représentatifs et peuvent être comparés aux normes exigées. À chaque étape de la campagne d'échantillonnage, le contrôle de la qualité et l'assurance de la qualité ont permis de valider la représentativité et la fiabilité de nos résultats de tous les essais effectués. **L'échantillonnage pour la torchère s'est effectué en triplicata le 13 décembre 2022.**

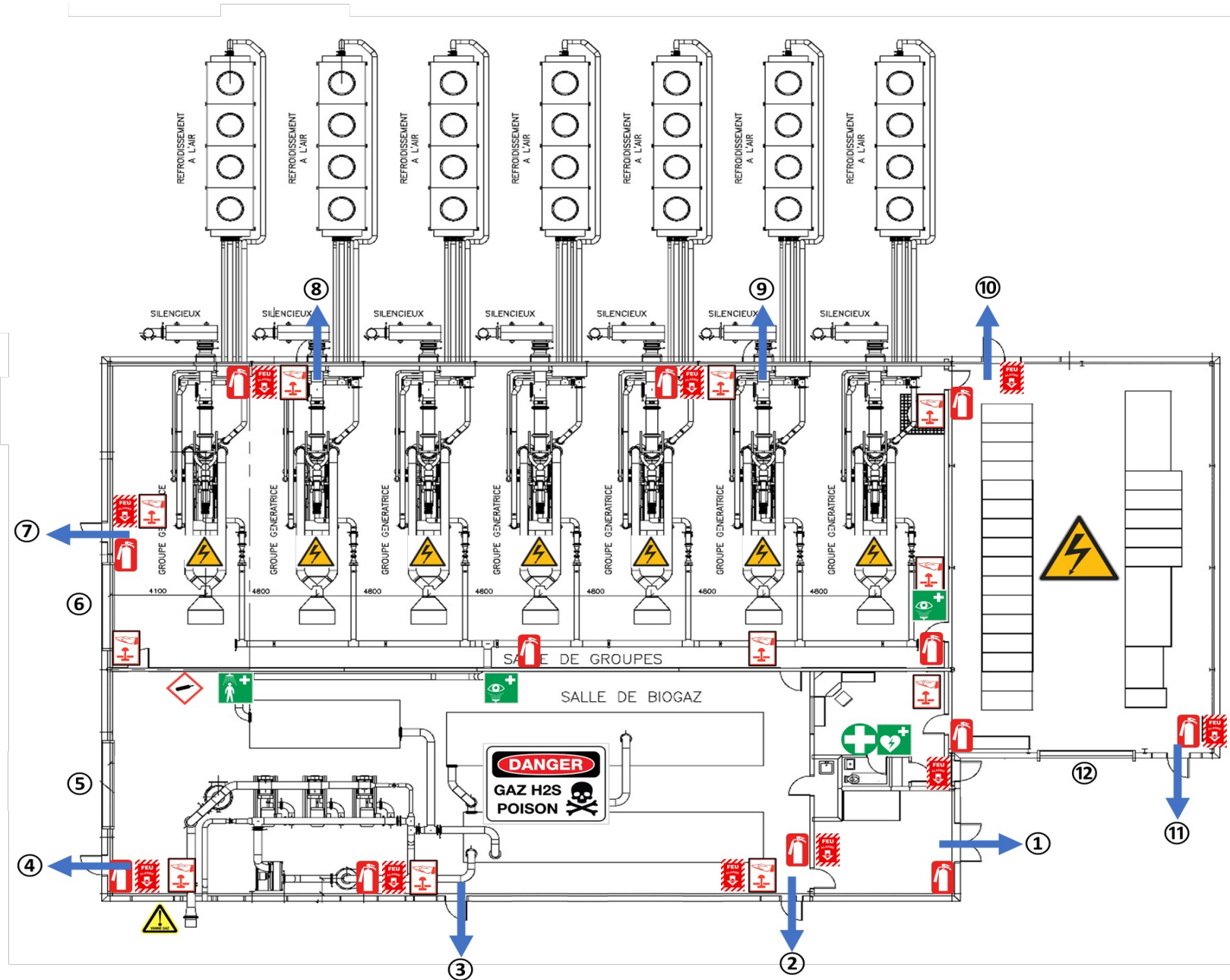
Tel que stipulé à l'article 32 du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR), les émissions de composés organiques autres que le méthane à la sortie ne peuvent excéder 20 ppmv en équivalence hexane sur une base sèche à 3% d'oxygène. L'efficacité de destruction n'a pas été effectuée puisque la concentration des composés organiques autres que le méthane est sous 20 ppmv. **Lydia Énergie respecte cette norme environnementale avec une moyenne de 11,12 ppmv de ce contaminant à la sortie de la torchère.**

Document confidentiel à l'usage exclusif de WSP pour Lydia Énergie
R21-047-2v2

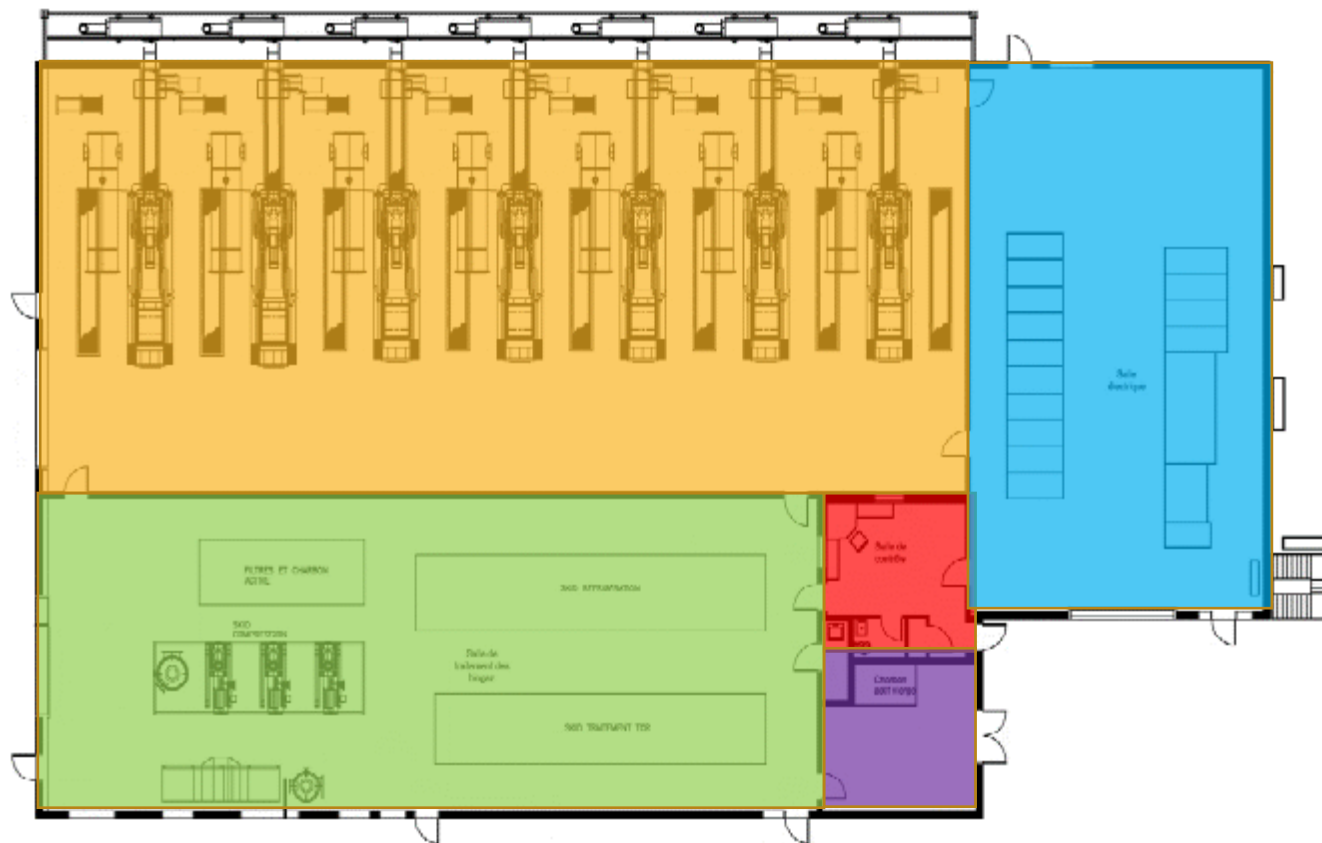


Valorisation du biogaz



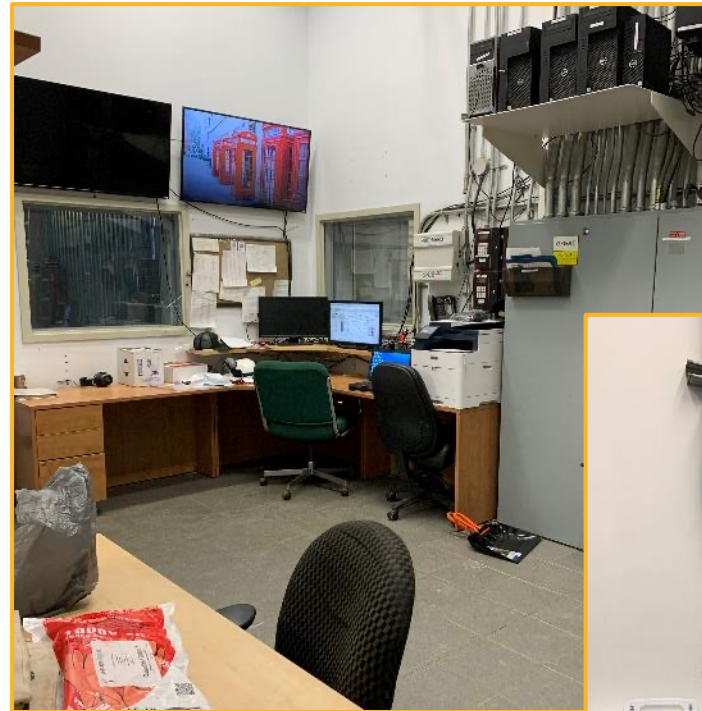
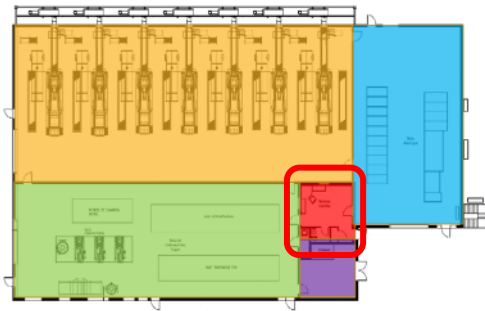


Les différentes zones intérieures de la centrale



- Salle de contrôle
- Salle de traitement
- Entrepôt
- Salle des groupes électrogènes
- Salle électrique

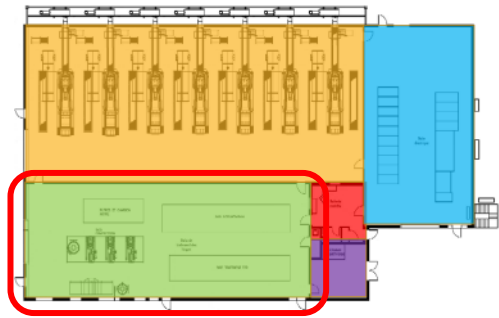
Salle de contrôle



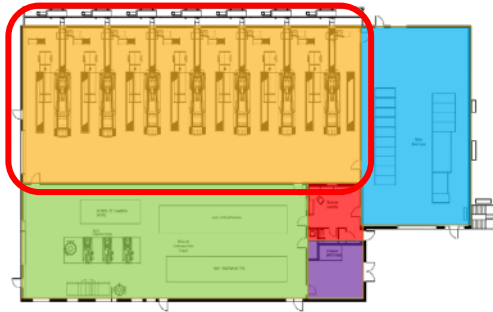
Centre d'opération de la centrale

- Départ / Arrêt des équipements
- Centre d'information
- Panneau de système de sécurité – le cœur de la centrale

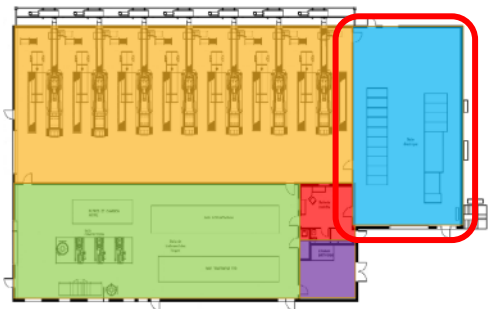
Salle de traitement



Salle des groupes électrogènes



Salle électrique





A world of
new energy

Merci de votre attention!



Australia

Waterfront Place
Level 6, 1 Eagle Street
Brisbane QLD 4000

Tel: +61 7 3275 5555

North America

Suite 100, 2501 Coolidge Rd
East Lansing MI 48823
United States of America

Tel: +1 517 208 0743

United Kingdom

2nd Floor, Rickyard Barn
Pury Hill Business Park
Near Alderton, Towcester
Northamptonshire NN12 7LS
United Kingdom

Tel: +44 1908 088 725

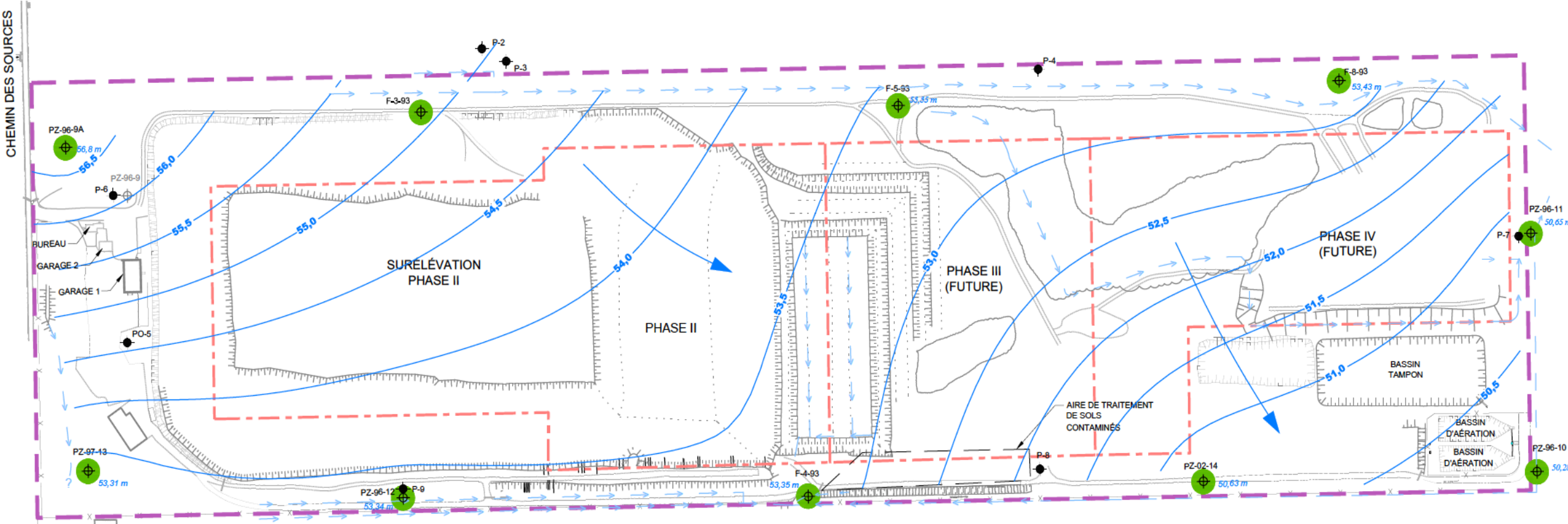
Gestion des biogaz – Suivi environnementaux

Puits de surveillance des biogaz

- Évaluation du niveau d'eau et des concentrations de méthane pour 8 puits de surface
- Vise à assurer une pleine efficacité du système de captage
- Fréquence : 4 fois par année – intervalle uniforme
- Constitue une exigence du REIMR
- Nombre de puits définis par le REIMR
 - 4 puits de base
 - 1 de plus par tranche de supplémentaire 8 hectares de zone de dépôt
- Localisation des puits définie lors de la demande de certificat d'autorisation

Gestion des biogaz – Suivi environnementaux

Localisation – puits de surveillance des biogaz



Gestion des biogaz – Suivi environnementaux

Puits de surveillance des biogaz

- % de méthane observé dans les puits
 - Norme à respecter : 1,25 %

	P-2	P-3	P-4	P-5	P-6	P-7	P-8	P-9
Dec. 2022	0.1%	0.0%	0.1%	0.1%	0.2%	0.1%	0.1%	0.1%
Mars 2023	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Juin 2023	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Sept. 2023	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	0.0%	0.0%

Gestion des biogaz – Suivi environnementaux

Bâtiments et installations

- Mesure de surveillance du méthane
- Vise à assurer une pleine efficacité du système de captage
- Fréquence : 4 fois par année – intervalle uniforme
- Constitue une exigence du REIMR
- Faits saillants – dernière année :
 - Aucun dépassement
 - Norme : 1,25% de méthane

Gestion des biogaz – Suivi environnementaux

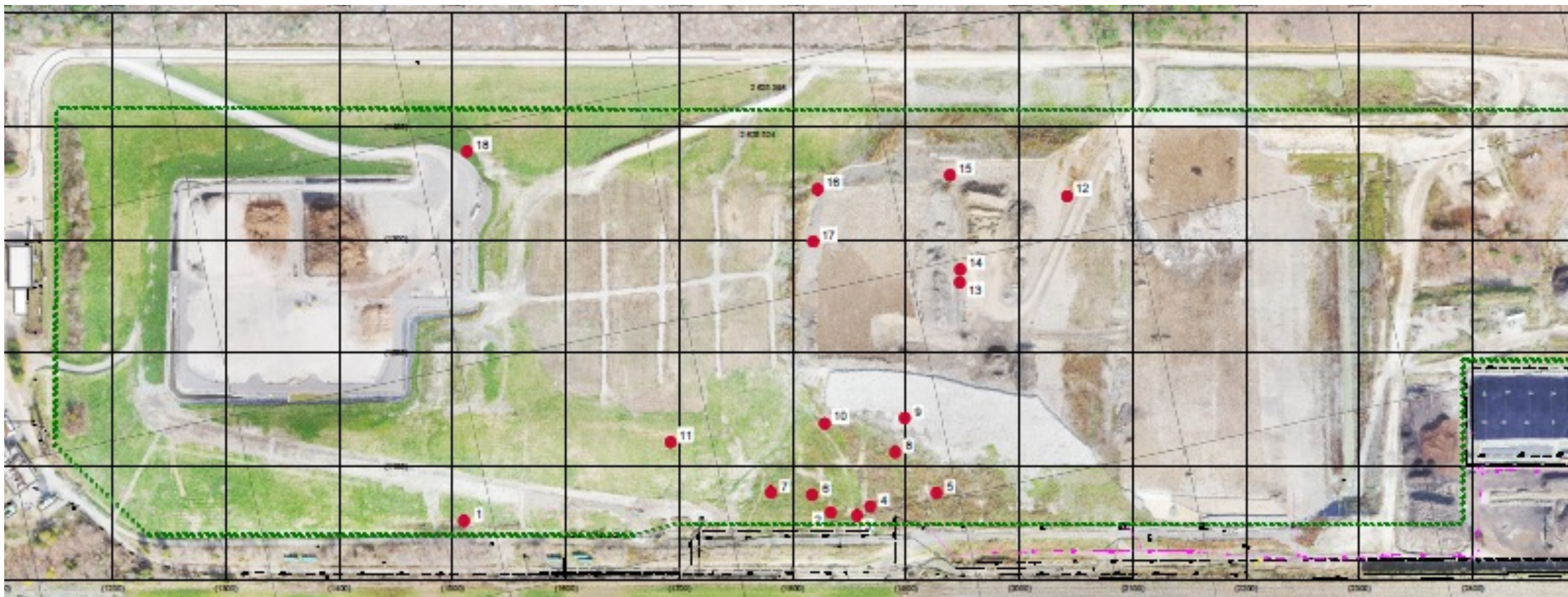
Relevés des émissions surfaciques

- Appareil utilisé : instrument portatif mesurant les émissions à 15 cm du sol, muni d'un GPS
- Données compilées automatiquement et géoréférencées afin de localiser l'endroit où elles ont été mesurées
- Valeur à respecter : 500 parties par million en volume (ppm)



Gestion des biogaz – Suivi environnementaux

Campagne : printemps 2023 (30 Mai)



Constats :

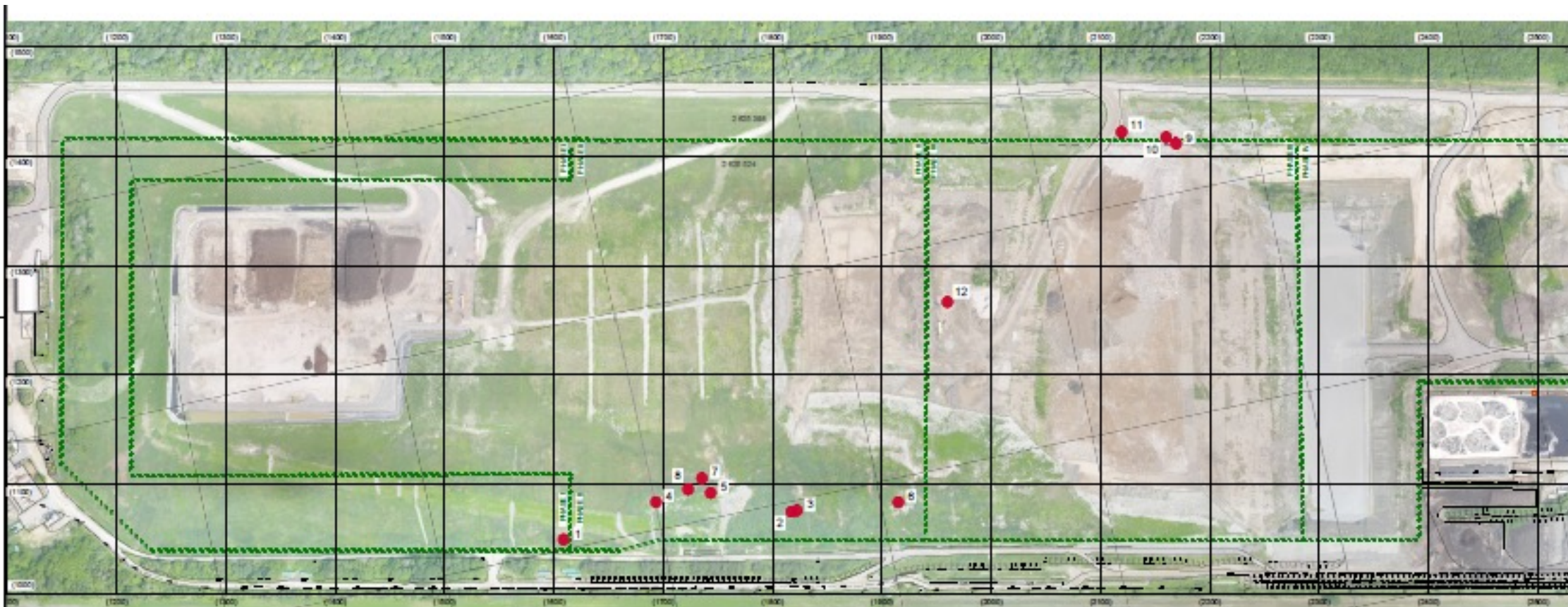
- 18 points de dépassement par rapport à la norme de 500 ppm sur 1860 points relevés (0.97 % des données prises)

Priorité de suivi

Plus de 500 ppm	18
Points de récurrence	8

Gestion des biogaz – Suivi environnementaux

Campagne : été 2023 (12 sept)



Constats :

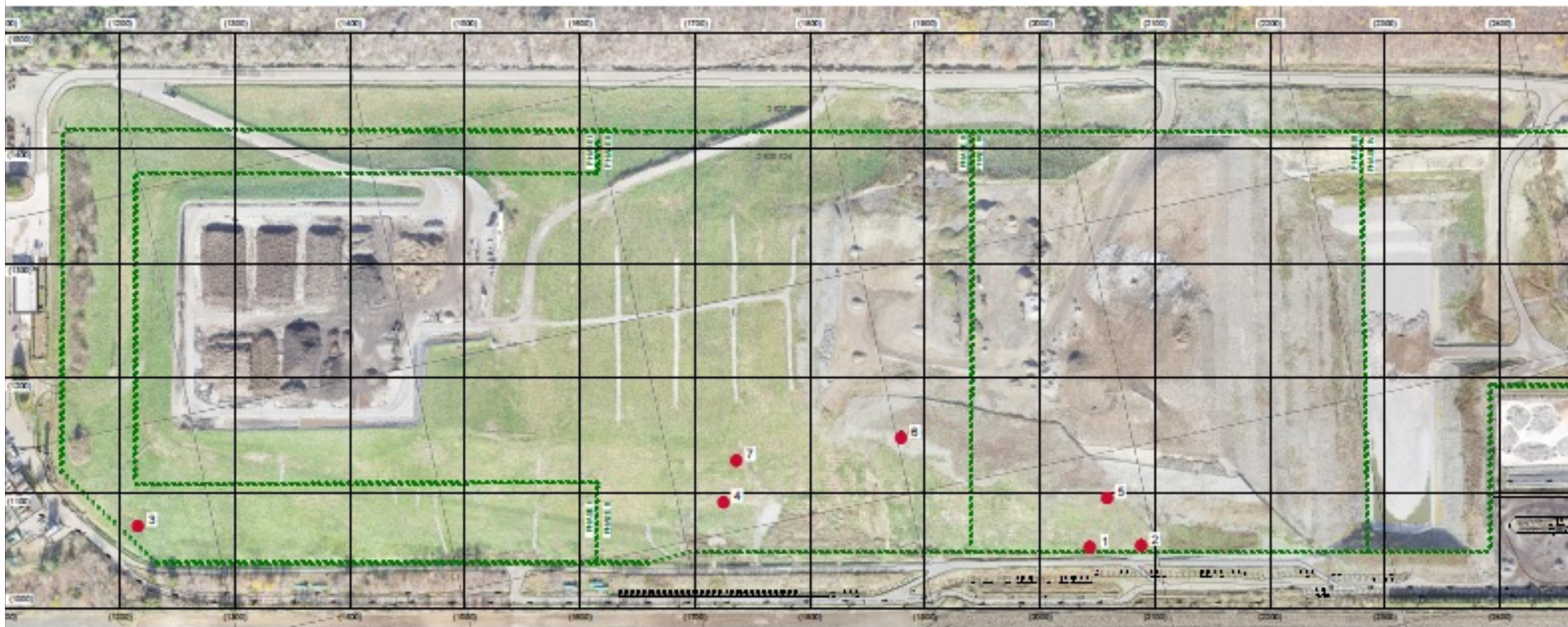
- 12 points de dépassement par rapport à la norme de 500 ppm sur 1885 points relevés (0.64 % des données prises)

Priorité de suivi

Plus de 500 ppm	12
Points de récurrence	3

Gestion des biogaz – Suivi environnementaux

Campagne : automne 2023 (1^{er} Novembre)



Constats :

- 7 dépassement par rapport à la norme de 500 ppm sur 1885 points relevés (0.37 % des données prises)

Priorité de suivi

Points récurrents	7
Plus de 2000 ppm	2

Gestion des biogaz – Suivi environnementaux

Suivi des relevés des émissions surfaciques – bilan annuel

Campagne	Nombre de dépassements supp. à la norme (500 ppm)	Moyenne de la concentration des dépassements (en ppm)
Moyenne 2023	12,3	1172
(Moyenne 2022)	6,5	965
(Moyenne 2021)	2,3	1575
(Moyenne 2020)	20,6	2417



Centrale électrique

Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC d'Argenteuil



Fonds de post-fermeture

Fonds de post-fermeture

Responsabilités mutuelles des partenaires

- Chaque exploitant de lieu d'enfouissement a l'obligation de constituer un fonds pour couvrir tous les coûts afférents à la gestion post-fermeture du site (période minimale 30 ans suivant la fin de opérations d'enfouissement)
- Sommes versées sur chaque m³ reçu
- Accord nécessaire du MELCCFP pour retirer des sommes
- Montant fixé en fonction des coûts estimés des obligations de l'exploitant en période de post-fermeture
- L'ensemble du site est visé par ce fond (Phases 2-3 et4)

Fonds de post-fermeture

Responsabilités mutuelles des partenaires

RIADM	WM	EDL	Englobe
<ul style="list-style-type: none"> Responsable du versement de la contribution dans le patrimoine fiduciaire (Engagement face au Ministère) 	<ul style="list-style-type: none"> Responsable de la cotisation de la contribution, selon le Taux/m3 établi (Engagement face à la RIADM) 	<ul style="list-style-type: none"> N/A 	<ul style="list-style-type: none"> N/A

Fonds de post-fermeture

Contribution aux fonds de fermeture

- Taux en vigueur jusqu'au 31 Décembre 2023 : 1,16\$/m³
- Fonds requis à la fin de la Phase 4 : 14,87 millions \$

Année	Montants
1 ^{er} nov. 2022 – 31 oct. 2023	512 508,88 \$
Total accumulé (au 31 Octobre 2023)	6 485 489,88 \$
Total à accumuler (d'ici fin de la Phase 4)	14,87 millions \$



Bilan des tonnages

Bilan des tonnages

Tonnage reçu en 2023

(période de référence au CA = 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023)

Type de Matériel	2023	2022
Matières résiduelles (assujetties à redevance)	412 598 t.m. (dont 8881 t.m. en provenance de la RIADM)	499 162 t.m. (dont 8390 t.m. en provenance de la RIADM)
<i>Limite autorisée au CA (matières assujetties à redevance) : 500 000 t.m.</i>		
Matières non assujetties à redevance	115 575 t.m.	153 233 t.m.
TOTAL	528 174 t.m.	652 395 t.m.



Faits saillants – suivi des opérations (août, septembre, octobre)

1. WM
2. Englobe
3. EDL

Travaux en cours et à venir (WM)



Phase III :

Continuité des opérations d'enfouissement dans la cellule III-4

Continuité des travaux de recouvrement final des talus



ENTRÉE DU SITE

Phase III
2013-2024

Phase IV
2023-2033

Phase IV :

Obtention de la modification au CA pour l'exploitation

Mise en place du premier niveau

Comité de vigilance

Décembre 2023

- ▶ Englobe Environnement Inc.
- ▶ Site de compostage Lachute
- ▶ Rencontre trimestrielle du comité de vigilance et du comité de suivi des odeurs
- ▶ Activités relatives aux opérations de compostage

Intrants * En tonne

GÉNÉRATEURS	OCTOBRE	NOVEMNRE	DÉCEMBRE
MRC Vaudreuil-Soulanges	944,26	1864,59	231,26
Municipalité de Huntingdon	16,26	15,68	3,01
MRC Pays d'en Haut	623,20	450,63	36,25
Ville de Brownsburg-Chatham	82,75	77,73	4,60
Ville de Lachute	158,60	136,78	11,14
Ville de Saint-André d'Argenteuil	45,13	35,27	0
Ville de Saint-Placide	31,66	22,53	0
Canton de Gore	4,34	2,62	0
MRC Beauharnois	744,91	1013,56	97,89
Ville de Lorraine	214	598,61	17,59
Ville de Saint-Colomban	197,44	235,97	16,50
Ville d'Oka	65,26	115,33	9,35
MRC Roussillon	906,67	2389,76	488,02
Ville de Blainville	88,27	23,17	0
Ville de St-Joseph-du-Lac	108,89	170,55	14,55
Ville de Laval	106,08	0	0

ENGLOBE

4337,72

7152,78

930,16

Sorties * En verge³

MATIÈRES	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Compost Végétal	3603	2083	495
Mix Commercial	0	0	0
Mix Paysager	0	22	0
Mix Potager	0	0	0

3603

2105

495



Opérations

- 1VEG18 Tamisage terminé
- 2VEG01 Tamisage 2 ½ terminé
- 2VEG02 Tamisage 2 ½ en cours
 - 2VEG06 fermé
 - 2RVA07 ouvert 4 dec
- Retournement en cours
- Sorties de compost en cours



Suivi des odeurs

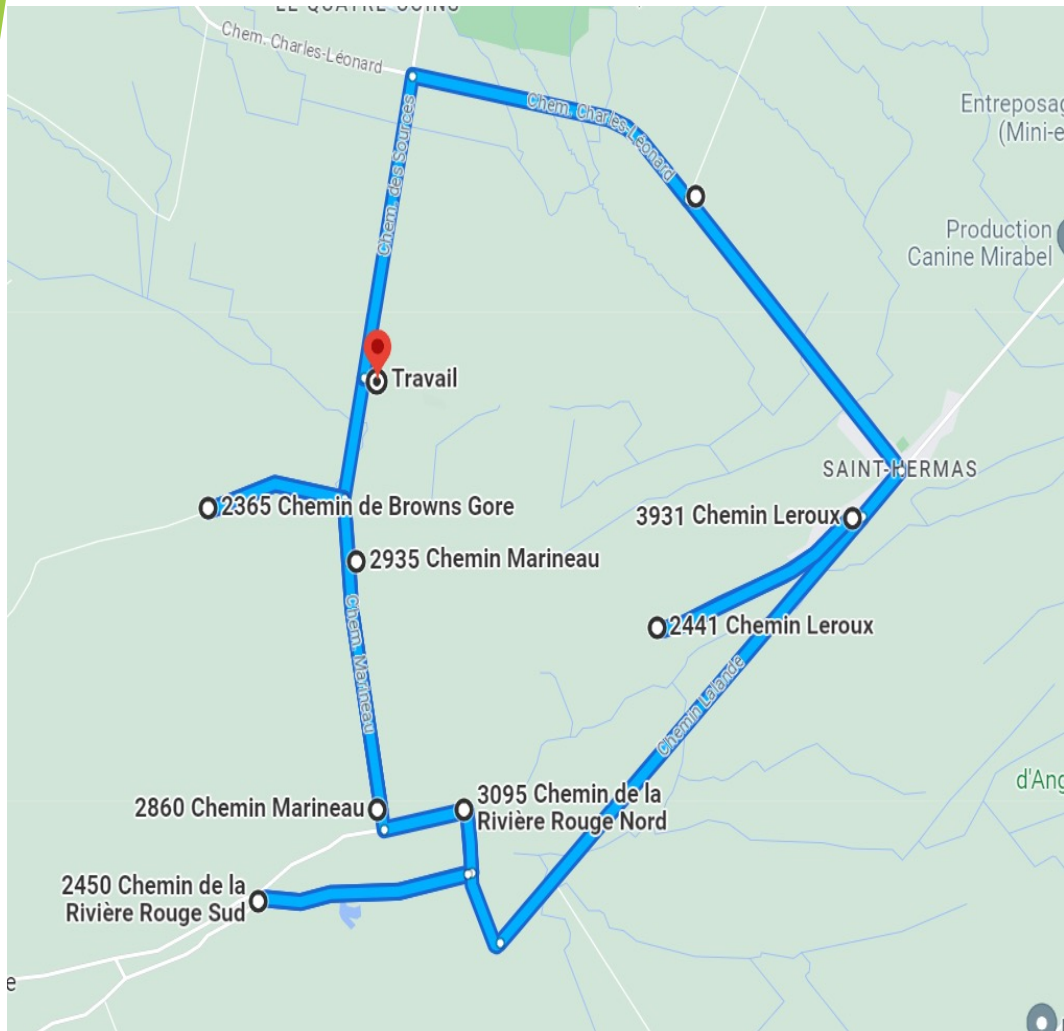


Tableau 2-1 Localisation des points d'observation

Numéro	Distance du site (m)	Orientation par rapport au site	Localisation
1.0	0	N/A	Site de compostage de Lachute
Secteur 1			
1.1	1000	O	Entrée du LET
1.2	1800	SO	Adresse civique 2860 chemin Marineau
1.3	3000	SSO	Adresse civique 2935 chemin Marineau
Secteur 2			
2.1	4100	SSO	Adresse civique 2450 chemin Rivière Rouge
2.2	2600	S	Adresse civique 3095 chemin Rivière Rouge
Secteur 3			
3.1	1900	SE	Adresse civique 2441 chemin Leroux
3.2	3000	ESE	Adresse civique 3931 chemin Leroux
Secteur 4			
4.1	3400	E	Intersection chemin Lalande et chemin Charles-Léonard
4.2	2200	NE	Adresse civique 3203 chemin Charles-Léonard

Ajout en Juin : CHEMIN DE BROWNS GORE

Points de suivi 14 septembre 2023

1. Pourcentage utilisé de la plateforme du haut:

- La plateforme est utilisée à environ 80%, incluant la zone de tamisage.



Faits saillants – suivi environnemental

Faits saillants – Suivi environnemental

Août à Octobre 2023

- Aucun dépassement de charge



Faits saillants – suivi des signalements, des événements nuisibles et des visites du MELCCFP

Faits saillants

Signalements, événements nuisibles et visites du MELCCFP

Un signalement reçu pour la période août – septembre – octobre 2023

Date du signalement	Nature du signalement	Plaignant	Température – Vents	Causes et mesures correctives
14 Août	Odeurs de Biogaz dans le secteur St-Hermas durant la journée du 10 Août	Citoyen	24oC – Vent du N-O de +-5km/h	Rien d’anormal observé dans les données de EDL lors de cette journée. Il n’y avait plus de problèmes d’odeurs le 11 Août selon le citoyen.

Faits saillants

Signalements, événements nuisibles et visites du MELCCFP

Deux événements nuisibles pour la période août – septembre – octobre 2023

Qui	Date	Événement	Plan correctif	Notes
WM	Août	Construction des Tranchées troisième niveau de la cellule III-4	construction d'une tranchée à la fois, refermé à chaque fin de journée.	Un avis d'odeurs a été envoyé aux membres
Lidya Énergie	21-22 Oct	Panne à la centrale	Utilisation de la torchère	Un avis d'odeurs a été envoyé aux membres

Faits saillants

Signalements, événements nuisibles et visites du MELCCFP

Aucune visite de l'inspecteur régional du MELCC pour la période août – septembre – octobre 2023

Date de la visite	Nature de la visite	Recommandations	Mesures correctives
Aucun			



Calendrier annuel 2023

Calendrier annuel 2023

Dates suggérées

- 14 mars 2024
- 13 juin 2024
- 12 septembre 2024
- 5 décembre 2024

Prochaine réunion

- Thèmes à déterminer lors de la rencontre de comité. Voici la liste en 2023:
 - Travaux en cours ; planification des travaux de la prochaine année
 - Opérations d'Englobe
 - Validation du calendrier annuel
 - Fonds de post-fermeture (nouveaux taux)

Portée de la diffusion – documentation du comité (TES)

- Documents toujours publics : comptes rendus et annexes
- Possibilité pour les partenaires de transmettre de l'information privilégiée, en avertissant les membres
- Dans le doute : communiquer avec le partenaire ayant partagé le document



**Fin de la
rencontre**

**Joyeux temps
des Fêtes**